

Présentation

Descriptif de module

(Annexe 1 à la directive sur l'examen professionnel des spécialistes de la conduite d'un groupe)

Compétence	Les candidates et les candidats réalisent des présentations visuelles en fonction de leurs destinataires
Attestation de compétence	<ul style="list-style-type: none">– Forme: présentation dans le cadre d'un examen oral individuel ; 10 minutes– Contenu: il est essentiel de pouvoir démontrer sa capacité à présenter, dans le sens des objectifs pédagogiques qui suivent
Objectifs pédagogiques	Les candidates et les candidats <ul style="list-style-type: none">– structurent une présentation de manière efficace;– présentent de manière compréhensible en tenant compte du groupe cible;– utilisent les supports de présentation à disposition de manière appropriée;– visualisent les faits/éléments de manière pertinente;– transfèrent les enseignements importants concernant la technique de présentation dans leur propre activité de conduite
Validation	Le module Présentation est reconnu par l'Association Suisse pour la Formation des Cadres ASFC dans le processus de qualification qui mène au Brevet fédéral de Spécialiste de la conduite d'un groupe
Contenus	<ul style="list-style-type: none">– Compétence de prise de parole en public et langage corporel: attitude verbale (choix des mots, contenu, langage); comportement non verbal (gestuelle, mimique, contact visuel, position corporelle); comportement para-verbal (manière de s'exprimer, registre, intonation, puissance vocale, rythme d'élocution)– Préparation, mise en œuvre et exploitation de présentations– Supports de présentation (tableau d'affichage, flip-chart, rétroprojecteur, tableau blanc, beamer)– Utilisation de photos, graphiques, images, tableaux et diagrammes– Transfert des enseignements dans sa propre activité de conduite

Durée d'apprentissage recommandée	20 heures
Validité pour l'admission à l'examen professionnel fédéral	8 ans à partir de l'obtention de l'attestation de compétence
Remarques	<p>La tenue d'un journal d'apprentissage est recommandée.</p> <p>Pour l'attestation de compétence, font foi:</p> <ul style="list-style-type: none">– le Fil rouge pour les attestations de compétence dans les modules de Leadership au niveau du certificat (niveau 1 de la formation des cadres ASFC)– les Directives sur les examens modulaires et l'octroi des attestations de modules propres à la formation des cadres ASFC